

NO D'ASSURANCE SOCIALE	NOM DE FAMILLE	PRÉ NOM	SEM. TRAV.	PÉRIODE APPR.	CODE DE MÉTIER	STA-TUT	SEC-TEUR	ANNEXE/ SALAIRE	RÉGION DE TRAVAIL	UNION OU SYNDICAT	NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES				SALAIRE COTISABLE	CONGÉS ET JOURS FÉRIÉS PAYÉS	COTISATIONS SYNDICALES	AVANTAGES SOCIAUX	CONTRIBUTION SECTORIELLE
											TEMPS RÉGULIER	TEMPS ET DEMI	TEMPS DOUBLE	TOTAL					
TOTAL ▶												1 HEURES	2 SALAIRE COTISABLE	3 CONGÉS ET JOURS FÉRIÉS PAYÉS	4 COTISATIONS SYNDICALES	5 AVANTAGES SOCIAUX	6 CONTRIBUTION SECTORIELLE		

VOIR ADRESSE DE RETOUR AU RECTO

NO DE L'EMPLOYEUR <input type="text"/>	PÉRIODE MENSUELLE DE TRAVAIL					
	DU			AU		
	AA	MM	JJ	AA	MM	JJ
RÉSERVÉ À LA CCQ				CODE INSPECTEUR		

SIGNATURE	DATE		
	AA	MM	JJ

**QUICONQUE TRANSMET UN RAPPORT MENSUEL CONTENANT DES RENSEIGNEMENTS FAUX OU INEXACTS COMMET UNE INFRACTION ET EST PASSIBLE DE POURSUITES.
TOUT EMPLOYEUR A L'OBLIGATION DE DÉTENIR LA LICENCE REQUISE DÉLIVRÉE PAR LA RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC.**

7 AVANTAGES SOCIAUX (TOTAL ☐)						
8 TAXE DE VENTE - ASSURANCE						
9 FONDS D'INDEMNISATION						
10 COTISATION HORAIRE A.E.C.Q.						
11 COTISATION ANNUELLE A.E.C.Q.						
12 T.P.S. ((☐ + ☐) X)						
13 T.V.Q. ((☐ + ☐) X)						
14 CONGÉS ET JOURS FÉRIÉS PAYÉS (TOTAL ☐)						
15 PRÉLÈVEMENT						
16 COTISATIONS SYNDICALES (TOTAL ☐)						
17 FONDS DE QUALIFICATION						
18 FONDS DE FORMATION						
19 CONTRIBUTION SECTORIELLE (TOTAL ☐)						
TOTAL						

RAPPORT MENSUEL DE L'EMPLOYEUR

(VOIR INSTRUCTIONS POUR COMPLÉTER CE FORMULAIRE DANS « GUIDE DE RÉFÉRENCE »)

NO DE L'EMPLOYEUR

Compléter la carte ci-dessous pour tout changement d'adresse de l'employeur ou du comptable, de même que pour obtenir des rapports mensuels ou une demande de mise hors d'affaire. Il est aussi possible de faire le changement d'adresse de l'employeur par le site internet de la CCQ : ccq.org

Veillez transmettre l'original avec votre paiement au plus tard le **15 du mois** qui suit la période couverte par le rapport.

ÉVITEZ DES PÉNALITÉS dues au retard dans le traitement de votre rapport mensuel et utilisez l'adresse de retour suivante :

Commission de la construction du Québec
C. P. 2000, succursale Youville
Montréal (Québec) H2P 0A4



CHANGEMENT D'ADRESSE DE LA PLACE D'AFFAIRES OU DE L'ADRESSE DE CORRESPONDANCE DE L'EMPLOYEUR OU DU COMPTABLE

* Pour tout changement au nom de l'employeur ou des administrateurs, veuillez communiquer avec votre bureau régional de la CCQ

* Nom de l'employeur

CES INFORMATIONS DOIVENT ÊTRE
COMPLÉTÉES EN TOUT TEMPS

CHANGEMENT D'ADRESSE DE LA PLACE D'AFFAIRES (EMPLOYEUR)

N° civique/Rue/N° appartement

Ville Province

Code postal

COCHER SI L'ADRESSE DE CORRESPONDANCE EST LA MÊME QUE L'ADRESSE DE LA PLACE D'AFFAIRE

Téléphone de l'employeur

Télécopieur de l'employeur

Compléter les cases ci-dessous si l'adresse de correspondance est différente

N° civique/Rue/N° appartement ou Casier postal

Ville Province Code postal

Date : _____ Signature : _____

CHANGEMENT D'ADRESSE DU COMPTABLE OU ENREGISTREMENT D'UN COMPTABLE

Nom du comptable

N° civique/Rue/N° appartement

Ville Province

Code postal

COCHER SI VOUS N'AVEZ PLUS DE COMPTABLE

Téléphone du comptable

Télécopieur du comptable

COCHER SI VOUS VOULEZ RECEVOIR : Des rapports mensuels de l'employeur
 Des rapports mensuels de l'employeur (page suite)
COCHER SI VOUS AVEZ CESSÉ VOS ACTIVITÉS : Veuillez indiquer la date de cessation : _____

Titre : _____

VOUS SOUHAITEZ TRANSMETTRE VOTRE RAPPORT MENSUEL ÉLECTRONIQUEMENT?

Vous pouvez le faire de deux façons :

- Au moyen du formulaire en ligne.
Simple et sécuritaire, il suffit de vous inscrire pour recevoir un numéro d'identification personnel (NIP). Pour ce faire, consultez notre site web au ccq.org sous le profil « Employeur ».
- Par logiciel comptable adapté.
La plupart des logiciels comptables sont adaptés ou peuvent l'être de façon à ce que vous puissiez transmettre votre rapport mensuel. Joignez votre fournisseur de logiciel comptable pour connaître la procédure à suivre.

Modalités de paiement offertes

- Par débit préautorisé. Consulter les conditions qui s'appliquent et le formulaire disponible sur nos services en ligne au ccq.org.
- Par paiement électronique. Veuillez communiquer avec votre institution financière.
- Par chèque. Vous devez envoyer votre paiement à l'adresse suivante :
Commission de la construction du Québec
C. P. 2000, succursale Youville
Montréal (Québec) H2P 0A4

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec un membre de notre service à la clientèle au 1 877 973-5383.